

« Goûter par cœur » : quand l'implicite s'invite dans un article du *Glossaire des patois de la Suisse romande*

1. Introduction

Le *Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR) poursuit, depuis sa fondation à la fin du XIX^e siècle par Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet et Ernest Tappolet, un double objectif : il a pour vocation à la fois de garantir la conservation du patrimoine linguistique de la Suisse romande et de participer à l'étude du vocabulaire des langues romanes.

La source principale de cette entreprise de description dialectale consiste en un fichier imposant contenant les réponses envoyées par les témoins de l'enquête systématique par correspondance qui a eu lieu entre 1900 et 1910. Ces correspondants, répartis sur un réseau serré de points visant à représenter les différentes régions linguistiques de la Suisse romande (cf. carte, annexe 1), ont reçu 227 questionnaires thématiquement ciblés. Les matériaux récoltés sont donc très riches et contiennent des informations tant linguistiques qu'encyclopédiques, le grand nombre d'exemples fournis illustrant la vie d'une époque et d'une région¹. Cette richesse est contrebalancée par l'importante part d'implicite contenue dans les réponses et induite par le mode d'enquête : si, il y a un siècle, la vérification des informations était déjà difficile pour les fondateurs – qui n'auraient d'ailleurs pas pu, faute de temps et de moyens, la faire pour l'intégralité de la nomenclature –, elle est aujourd'hui impossible dans la majorité des régions concernées en raison de la disparition presque générale des patois de Suisse romande. De plus, la fiabilité des correspondants est variable : il arrive notamment que des témoins trop zélés ou trop savants se soient inspirés de la lexicographie française : ainsi certains d'entre eux ont copié les dictionnaires, par exemple en patoisant les formes françaises ou en complétant artificiellement leur définition². Le rédacteur doit donc composer avec des matériaux vieillis et parfois suspects. Ces derniers ont, de plus, été redistribués – à mesure de leur récolte et dans les quinze premières années de l'entreprise –, pour être rassemblés sous des en-têtes lexicaux en prévision de la rédaction des articles, ce qui rend malaisé l'accès à la langue du correspondant,

¹ Pour une vue des buts et des enjeux de cette enquête, cf. Gauchat (1914).

² La locution donnée dans le titre de cette communication, *goûter par cœur*, en est un bon exemple : fournie par un témoin fribourgeois et totalement isolée dans nos matériaux, elle est une adaptation de la locution *dîner par cœur* du français de référence et signifiant “se passer de dîner”.

et donc à son système linguistique. En effet, l'étape du traitement lexicographique des sources implique le passage de monographies manuscrites de patois à monographies de mots, permettant conjointement la conservation de chaque variété et la comparaison de ces variétés afin de mettre en relief tant leurs similitudes que leurs différences. Dans ce cadre, et afin de mettre en valeur le patrimoine linguistique et d'assurer la représentativité et la validité du traitement lexicographique, un choix d'exhaustivité a été opéré par les fondateurs (première parution en 1924) et se poursuit dans la publication actuelle : il faut donc que chaque élément proposé par les sources soit honoré, explicité et inséré dans la structure choisie pour l'article concerné.

Ces caractéristiques induisent des enjeux et des difficultés que nous souhaitons illustrer par l'étude du champ lexical des repas, qui présente plusieurs intérêts pour notre propos. Tout d'abord, il concerne une réalité quotidienne, ce qui garantit une certaine fiabilité de l'information donnée par le témoin. Par ailleurs, il s'agit d'un système défini et clos pour lequel on peut s'attendre à trouver, dans les sources à notre disposition, une terminologie complète. En revanche, la nature de la variation – qui touche finalement plus les réalités que les mots désignant ces réalités – met au défi de reproduire ces informations dans un article lexicographique à qui fait défaut, par nature, la souplesse nécessaire.

2. Système des repas: histoire et répartition du système

Nous basons notre étude sur les articles publiés du GPSR – auxquels nous renvoyons le lecteur pour plus d'information –, ainsi que, pour les lexèmes restant à traiter, sur les matériaux encore manuscrits issus de l'enquête précitée³. Pour la question de la localisation des emplois hors de Suisse romande, les informations succinctes que nous présentons sont tirées de l'ouvrage de Herzog (1916) et du FEW.

La terminologie pour le système des repas attestée dans les patois de Suisse romande a été, dans un souci de lisibilité, typisée sous une forme francisée. Conformément à l'usage suisse romand, et pour éviter les ambiguïtés, nous utilisons dans cette communication, lorsque nous ne pouvons éviter l'emploi d'un terme plutôt qu'une périphrase, *déjeuner* pour le repas du matin, *dîner* pour celui de midi, et *souper* pour celui du soir.

2.1. Repas du matin

En Valais, quelques points d'enquête attestent un premier petit repas, a priori distinct du “déjeuner”, et désigné par le syntagme *rompre le jeûne*. À la campagne et pendant les grands travaux agricoles, il désigne un en-cas permettant de travailler en attendant le vrai repas du matin. Son utilisation est donc limitée à certains contextes, en plus d'être réservée géographiquement à l'est du Valais. Nous laissons de côté dans

³ Je tiens ici à remercier mes collègues Dorothée Aquino pour sa relecture et Raphaël Maître pour ses compléments d'informations concernant le système des repas à Évêlène.

cette étude la collation qui est parfois prise dans la matinée, généralement nommée *les neuf-heures* ou *les dix-heures*.

En Suisse romande, presque partout, le repas du matin s'appelle *déjeuner*, aux dépens de *dîner* qui se retrouve, quant à lui, dans un petit territoire du canton de Vaud (Plaine du Rhône vaudoise, Gros de Vaud-Lavaux-Jorat et Vd 22 Château d'Œx) et de la région de la Gruyère (F 1) et qui s'inscrit dans un domaine du sud et de l'est de la France.

2.2. Repas de midi

Déjeuner et *dîner* se retrouvent pour désigner le repas de midi : on connaît assez bien l'histoire pour le français de référence⁴. Au moment où s'installe le système à trois repas par jour, *dîner* et *déjeuner*, tous deux attestés dès l'ancien français comme premier repas de la journée, se sont spécialisés pour donner naissance à la triade *déjeuner*, *dîner*, *souper*. Si ce système se retrouve pour tout ou partie dans les campagnes, le second glissement qui a eu lieu en français de référence – à savoir l'autre triade : *petit-déjeuner*, *déjeuner*, *dîner* – n'a pas atteint la majorité des dialectes, sauf par emprunt tardif. Ainsi, *déjeuner* ne se trouve que dans le canton du Jura et dans la région du Jura bernois, tandis que *dîner* est la forme la plus attestée, à côté de *none*, *marinda* et *goûter*. Le premier est un mot du canton du Jura et de la région du Jura bernois, attesté ponctuellement dans le canton de Neuchâtel (Val de Travers et Val de Ruz) et qui s'inscrit dans un territoire à l'est de la France ; *marinda* n'apparaît, quant à lui, avec ce sens qu'en Valais (V 36 Iséables, 45 Vollèges, 47 Lourtier, 54 Aven, 55 Daillon, 75 Évolène) pour la Suisse romande, usage partagé avec plusieurs territoires français ; finalement, *goûter* – dont l'emploi est bien attesté dans les dialectes du centre et de l'est de la France – est largement répandu dans les cantons de Vaud, de Fribourg et de Genève, et se retrouve dans deux points du district de Conthey (V 13 Torgon, 18 Champéry).

2.3. Repas de l'après-midi

None, *marinda* et *goûter* sont aussi employés pour désigner un repas de l'après-midi. Leur polysémie est favorisée par plusieurs facteurs. Les sens de “repas de midi” et “collation dans l'après-midi” que *none* endosse vient de différents échanges dans la conscience populaire entre l'heure du repas, le repas et les horaires des offices religieux. Ils sont d'ailleurs localisés sur le même territoire que pour le repas de midi, au nord-est de la Suisse romande. Pour ce qui est des descendants de *MERENDA* et de *GUSTARE*, le sémantisme large des formes latines semble favoriser leur polysémie, le premier signifiant étymologiquement “petit en-cas”, “repas intermédiaire”, le second ayant pris très tôt le sens de “petit repas”, par extension du sens “goûter un morceau”. *Goûter* est attesté dans les cantons de Vaud, de Fribourg et du Valais. Des diminutifs de cette forme, *gouteron* ou *petit goûter*, se trouvent là où elle désigne

⁴ Cf. les études à ce propos : Herzog (1916), Dauzat (1940), Höfler (1968), Goosse (1989).

déjà le repas de midi (cf. 2.2.). Mot commun avec le français de référence, il a évincé *marinda*, attesté un peu partout en Suisse romande et dans toute la Romania. Comme pour *goûter*, on trouve pour ce mot un composé (*basse-marinda*) là où il signifie le repas de midi (cf. 2.2.), et un dérivé (*marindon*) là où il signifie celui du soir (cf. 2.4.). Deux créations transparentes se partagent de plus le territoire : *faire les quatre-heures* est d'un emploi général, partagé par grosso modo la moitié est de la France, tandis que *boire le café* est surtout attesté dans le canton de Fribourg, les régions du Jorat et du Lavaux ainsi que dans le Pays d'en-Haut.

Le nombre important de synonymes désignant la collation de l'après-midi – nous n'avons proposé ici que les plus largement attestés – peut être mis en rapport avec la nature de ce repas, contextuel, dont la teneur peut changer suivant les situations et déterminé par le facteur des saisons (cf. 3.2.). Il ne peut en effet pas être entièrement assimilé au *goûter* du français de référence : si l'équivalence est proposée par certains correspondants, d'autres insistent sur des caractéristiques qui démarquent ce repas de la petite collation généralement prise à quatre heures.

2.4. Repas du soir

Marinda et *goûter* peuvent désigner le repas du soir. Si *goûter* n'est attesté dans ce sens qu'à de très rares occasions et surtout en français régional (cf. 3.2.), cet emploi est largement répandu pour *marinda* dans les cantons de Fribourg et du Jura, ainsi que dans la région du Jura bernois, domaine qui s'étend à quelques points du canton de Vaud (Pays d'en Haut, Vd 31 Blonay, 92 Constantine) mais qui semble limité à la Suisse romande pour la Galloromania. Quelques attestations isolées en Valais devront, comme pour *goûter*, être commentées plus loin (cf. 3.2.). Dans cette région, le repas du soir est en effet désigné par *sinna*, de *CENA*, mot de la latinité pour désigner le repas principal pris initialement dans l'après-midi et maintenu avec le sens de "repas du soir" dans les régions alpines conservatrices de la Galloromania. Partout ailleurs, *souper* s'est imposé.

3. Synthèse

Pour un même repas, plusieurs types se partagent donc le territoire suisse romand. Certains points d'enquête témoignent d'une cohabitation de deux ou plus de ces synonymes, parfois partiels (impliquant une spécificité saisonnière, alimentaire, etc.), parfois marqués (notamment diachroniquement), indiquant un système complexe et déterminé par les activités humaines, ainsi que dynamique et en transformation dans lequel il est rare de trouver des mots polysémiques, la terminologie semblant s'organiser selon les places disponibles.

3.1. Déjeuner, dîner, goûter

Quelques localités parmi les mieux renseignées pour le système qui nous intéresse, permettent de préciser les glissements sémantiques en cours pour *déjeuner-dîner-goûter* au moment de l'enquête.

Dans la région concernée par le déplacement de *dîner* du repas du matin à celui de midi (cf. 2.1.), on observe dans certains témoignages qu'il ne progresse pas partout à la même vitesse. En effet, à Leysin (Vd 14), l'emploi ancien semble encore bien installé : le correspondant nous apprend que *déjeuner* est moins usité que *dîner* pour le repas du matin, et indique que pour le repas de midi « quelques personnes disent aujourd'hui *dîner* », parallèlement à *goûter*. À l'inverse, à Oron (Vd 69) et à Blonay (Vd 31), le déplacement est en cours au moment de l'enquête : le témoin d'Oron propose la marque « vieux » pour *dîner* au sens de « repas du matin » et Louise Odin⁵ précise, pour Blonay, que « autrefois on dînait à huit heures du matin » et que « à présent on dîne entre onze heures et midi ». Ces informations diachroniques sont confirmées par les réponses des mêmes sources pour le mot *goûter* qui, avec le sens « prendre le repas de midi », est désigné comme un mot de la « première moitié du [XIX^e] siècle » (Vd Oron) ou d'« autrefois » (Vd 31), en concurrence avec *dîner* qui, suite au glissement sémantique précédemment énoncé, devient le synonyme moderne. Le mot *goûter* est alors plutôt utilisé pour la collation de l'après-midi, anciennement désignée par *petit-goûter* comme l'indique le témoin d'Oron (Vd 69), qui précise qu'elle se faisait « pendant les grands travaux ». À Blonay (Vd 31), Louise Odin confirme qu'à côté de *goûter*, mot actuel pour une collation souvent composée de « café au lait, de pain et de fromage » (239-240), on avait anciennement *petit-goûter* (408) – ou le synonyme *marindena* v., *marindon* s. (331) –, différant de *goûter* par sa teneur puisque composé de fruits secs cuits avec du lard.

Certaines informations données par les témoins semblent indiquer une variation dans la terminologie découlant du contexte – culturel, saisonnier, etc. – plus qu'une modification en cours du système : un correspondant explique que « l'heure des repas varie selon la longueur des jours » (G 14 Troinex). En effet, à Leysin (Vd 14) et aux Ormonts (Vd 16), il semble que le repas que l'on considère comme le repas de midi ait lieu, pendant les foins, dans la matinée : on nous dit que « le dîner doit être préparé pour onze heures au temps des foins » (Vd Ormonts), ou que « pendant les foins, on *goûte* plus souvent à dix heures qu'à midi » (Vd Leysin). Au contraire, à Aire-la-Ville (G 18), ce repas se prendrait plus tard en été qu'en hiver : le correspondant précise que « en hiver, on *goûte* à midi », tandis qu'une source littéraire indique que « [q]uand on moissonnait, on attendait avec impatience qu'il soit onze heures pour manger le *papet* (bouillie au lait et à la farine). Et puis on *dînait* à quatre heures ». Le contexte ne permet pas toujours, au moment de la mise en forme lexicographique, de savoir de quel repas les sources parlent : dans les cas précités, le repas que l'on a actuellement coutume d'appeler *repas de midi* a lieu aux horaires où généralement est prise une

⁵ Odin (1910, 116).

collation – dans la matinée pour les Ormonts, ou dans l’après-midi pour Aire-la-Ville. Des décalages similaires apparaissent en ce qui concerne les premiers repas de la journée, toujours au moment des grands travaux aux champs. Ainsi, le *déjeuner* – que l’on a coutume de considérer dans le contexte actuel et citadin comme le repas que l’on prend avant de commencer les activités de la journée – peut, selon des sources des cantons de Vaud et du Valais, devenir un repas que l’on prend dans la matinée après avoir déjà effectué une partie du travail : « on peut faire bien du travail avant le déjeuner » (Vd 51 Chenit), « avec dix ouvriers, je finis (le piochage) pour le déjeuner (9 heures) » (V 86 St-Luc). À Évolène (V 75), le correspondant glose l’équivalent patois de *déjeuner* par « les dix heures », c’est-à-dire la collation prise dans la matinée, tandis que c’est *rompre le jeûne* qui est utilisé avec la définition “déjeuner” (cf. 2.1.). Ces exemples témoignent du caractère contextuel des repas et de l’artifice qui réside dans la tentative lexicographique de les regrouper sous une définition commune.

3.2. *Marinda*

La polysémie qui apparaît pour *marinda* – qui peut désigner nous l’avons vu le repas de midi, la collation de l’après-midi et le souper, dans une même localité voire dans le système d’un correspondant – semble moins induite par un déplacement tel que celui que nous venons de voir que par le sémantisme large de son étymon, à savoir “collation”. Ainsi, à Isérables (V 36), il signifie à la fois “dîner” et “provisions de bouche”, et le témoin précise : « provision que l’on porte avec soi quand on ne revient pas (les bergers surtout) à la maison la journée durant » – emploi partagé par les témoins de Lourtier (V 35) et Praz-de-Fort (V 42) – et « petits repas de 10 heures et de 16 heures, ainsi que le repas de midi, tiré des sacs, lorsqu’on est en campagne ». Dans cette région, la provision semble donc donner son nom au repas, quelle que soit l’heure à laquelle il se prend : matinée, midi ou après-midi. Ces repas pris hors de chez soi paraissent donc ne pas être envisagés comme réellement distincts, mais comme se produisant simplement à des heures variables ; ceci est confirmé par le correspondant de Lourtier (V 47), qui indique pour *marinda* : « repas de midi sur les alpages qui peut avoir lieu à 12 heures ou seulement vers trois ou quatre heures ». Cet élément peut expliquer qu’il désigne à la fois le repas de midi et la collation de l’après-midi dans la majorité des sources qui l’attestent pour le repas de midi (cf. 2.2.).

Ainsi, si *marinda* est substituable à *dîner* dans certaines circonstances, il semble que, dans le contexte de la collation et du repas du soir, on observe également une interpénétration des deux repas. Là où *marinda* est utilisé presque exclusivement pour désigner la collation de l’après-midi, à savoir les régions concernées des cantons du Valais et de Genève (cf. 2.3.), les relevés de Jules Jeanjaquet pour ce mot – qu’il a faits lors d’une enquête personnelle et qui constituent une part non négligeable des matériaux recueillis pour certains points (ici, V 51 Nendaz, 75 Évolène, et G 10 Hermance) – doivent être mis en rapport avec *sinna* et *souper*, qui désignent le repas du soir. Cette comparaison permet de comprendre leur articulation réciproque. En effet, si le mot *souper* (verbe et substantif) est attesté dans les gloses définitoires de

marinda – dans des formulations telles que «souper vers 4-5h (pain, vin, fromage)» (V 51 Nendaz) ou «prendre le souper de 4h, le café» (G 10 Hermance) et qui a peut-être pour but d'insister sur le fait qu'il s'agit d'un vrai repas, et non d'une petite collation –, il ne s'agit pas du dernier repas de la journée, ou "repas du soir". Ce dernier est en effet désigné en Valais par *sinna* et à Genève par *souper*, et Jeanjaquet précise – dans les fiches qui sont dédiées non à *marinda* mais aux mots correspondants – qu'il se fait quant à lui «à la fin de la journée (soupe, pain et fromage)» (G 10 Hermance), «se prend de 18h à 21h selon les saisons» (V Évolène) ou «à la nuit» (V Nendaz); c'est-à-dire que contrairement à la *marinda*, il a lieu une fois la journée de travail terminée. Le correspondant des Ormonts (Vd 16) transmet une information similaire : le *souper* «se fait à la tombée de la nuit, et parfois de veillée quand on est tardif (attardé par le travail surtout)».

Il nous paraît ici important d'attirer l'attention sur les précisions données par les sources et qui selon nous ont pour but d'éviter des confusions possibles : en effet, plusieurs témoignages, même anciens, expliquent que le nombre des repas varie en fonction des activités et de la longueur des journées. Ainsi, au Chenit (Vd 54), la collation de l'après-midi – la *marindon* – a lieu «surtout à l'époque où on laboure», et le correspondant de Dompierre (F 56) précise que *les quatre-heures* ne se font pas en hiver. À Genève, une ordonnance de 1692 impose aux maçons «de ne faire que trois repas dès le 15 aoust jusqu'au 1^{er} avril, y compris le soupé après être sorti du travail; et le reste de l'année n'en faire que quatre, y compris le soupé comme cy dessus» (GPSR VIII, 539a). La collation de l'après-midi peut aussi, dans certains endroits, tenir lieu de repas du soir : à Mézières (Vd 6), le *goûter* en été se prend vers 16h et le *souper* vers 21h30, tandis qu'en hiver un *goûter* plus consistant a lieu plus tard, vers 17h30, et remplace le souper (cf. 4.2.). Ce dernier point est illustré par des sens ponctuels de *goûter* et de *café* (dans la locution *boire le café*) qui sont donnés comme équivalents de *souper*.

4. Représentation lexicographique

Le système des repas est donc marqué par une très grande souplesse à la fois terminologique et pragmatique. Le lexicographe doit trouver un moyen – s'il veut honorer les informations que lui fournissent ses sources, présumé de base pour l'entreprise du GPSR – de rendre compte de cette richesse tout en permettant la comparaison entre les variétés; c'est-à-dire de retranscrire ces informations en veillant à les insérer dans une structure lexicographique intransigeante.

4.1. Informations sur l'usage

Des informations sur l'usage d'un lexème, notamment au niveau des marques diachroniques lorsqu'elles sont renseignées par les sources, peuvent être récupérées dans les sens. Ces derniers étant toujours localisés, généralement avec précision, ils permettent l'insertion d'étiquettes diachroniques :

1. DÎNER [...]. V intr. 1° Prendre le premier repas de la journée, le petit déjeuner (Vd Leys., Ormonts et Roug. Co., Étiv., Blon. vx, Month., Vulliens [...]). (GSPR V, 719a).

2. DÎNER [...]. S. m. 1° Petit déjeuner ([...] Vulliens, Oron vx, DUM., V Vionn.). (GSPR V, 721a).

Lorsque l'information ne peut pas prendre place dans les sens – parce qu'elle n'est pas assez définie pour se résumer par une marque, comme c'est le cas par exemple de Leysin (Vd 14) et de son information sur le lent changement entre *goûter* et *dîner* (cf. 3.1.) –, le système de renvois synonymique et onomasiologique permet d'avoir accès à d'autres matériaux de cette même source et de mettre en rapport les différents usages :

1. DÎNER [...]. V intr. [...] 2° Prendre le repas principal, généralt vers midi (Vd Passim, V, G et F spor., N et J passim; anc.; fr. rég. SR); synonym. *déjeuner* 1, 3°, *goûter* (Vd, G, F), *non-nā* (N, B, J). (GSPR V, 720a).

Il est possible aussi, évidemment, de proposer ces informations dans les citations, lorsque la source se prononce sur l'usage d'un mot par le biais d'un exemple, ou des les commenter dans l'historique :

1. GOÛTER [...] [citation patoise] « Autrefois, on dînait à huit heures, on *goûtait* à midi, on petit-goûtait à quatre heures et on soupait le soir » (Vd Blon.). (GSPR VIII, 538a).

4.2. Informations encyclopédiques

En ce qui concerne les informations de nature encyclopédique ou folklorique données par les sources et qui précisent souvent le sens concret du lexème traité, il est possible de les retranscrire à l'aide des gloses définitoires plus ou moins précises ou de proposer un renvoi pour les éléments concernant les us et coutumes.

1. DÉJEUNER [...] 1° V. intr. Prendre le repas du matin (SR; anc. et fr. rég.); sur l'heure de ce repas et sur les mets traditionnels qui y sont servis, voir *AFS*, I, 7-9 et *Comm.* I, 33 ss.; HERZOG, *Mahlzeiten*, 19. (GSPR V, 223a et b).

2. GOÛTER [...]. S. m. [...] 2° Léger repas pris entre le dîner et le souper (Vd-V et F spor.; anc. Vd); il est souvent composé de café au lait accompagné d'une tarte (Vd Vall.), de fromage avec du pain (Vd Villen., Blon., Vall.) ou des pommes de terre (Vd Rovr., Sassel). (GSPR VIII, 539a).

2. GOÛTER [...]. S. m. [...] Le nombre et l'heure des repas peuvent dépendre des saisons (cf. ex. de G 1692 cité sous I, 1°) : à Vd Mézières, le goûter en été se prend vers 16 h (le souper intervient alors vers 21h30) et en hiver vers 17h30; dans ce dernier cas il est plus consistant et il n'y a pas de souper. Sur l'heure et la composition de ces repas, cf. *AFS*, I, 10-12 et *Comm.* I, 50-55; HERZOG, *Mahlzeiten*, 85-7; cf. aussi l'ex. fr. rég. de Vd Oron cité sous *gouverner* II, 3°. (GSPR VIII, 540a).

La variété de ces informations d'une source à l'autre et leur complexité (cf. 3.1. et 3.2.) incitent en quelque sorte à réunir les informations dans une même définition et à fournir des précisions définitoires par le biais des exemples :

1. DÉJEUNER [...]. V intr. [...] [citation patoise], autrefois, on déjeunait de soupe de farine de froment, et ça « tenait mieux le ventre » que cette bibine de café! (V Iséables). [citation patoise], déjeune-tu de soupe ou de café? (V Savièse). [citation patoise], j'ai déjeuné de café et de pommes de terre grillées (J Charmoille). [citation patoise], souvent les ouvriers, pour déjeuner, boivent de l'eau de vie (G Bernex). (GPSR V, 223b).

1. GOÛTER [...]. V. tr. [...] [citation patoise], pendant les foins, on dîne plus souvent à dix heures qu'à midi (Vd Leysin). [citation patoise], en hiver, on dîne à midi (G Aire-la-Ville). (GPSR VIII, 223a et b).

4.3. Informations touchant la formation et l'étymologie

La structure sémantique étant elle-même porteuse de sens – puisque dans le GPSR elle rend compte, dans la mesure du possible, de l'articulation des sens entre eux –, elle peut être utilisée pour tenter de mettre en lumière certains éléments concernant des extensions de sens (cf. 2.4. et 3.2.) :

1. GOÛTER [...]. II. V. intr. 1° Prendre le repas principal, généralement vers midi, dîner (...). 2° Prendre une collation. 1. Se restaurer (...). 2. Goûter, prendre un léger repas dans l'après-midi (...). || Par ext. Prendre le repas du soir (fr. rég. Vd Bex AFS, Payerne BLANC, N PIER.)⁶. (GPSR VIII, 537b).

Les voies de propagation d'un lexème peuvent être illustrées par le traitement des variantes phonétiques – notamment en ce qui concerne la distinction entre formes héréditaires et emprunts au français (cf. *goûter* 1, annexe 2) – et font souvent l'objet d'un commentaire dans l'historique (ibid.).

1. DÉJEUNER [...]. Emprunté au fr. à époque anc. et adapté aux var. locales de *jeun*, *jeûner*, ce mot a remplacé *dîner* (voir ce mot) au sens “prendre le repas du matin”. (GPSR V, 224a).

Le traitement lexicographique dans le GPSR se faisant par ordre alphabétique et non par champs sémantiques, des explications concernant la répartition de la terminologie dans les différents systèmes ont été sacrifiées au profit d'une description précise de chaque lexème. Pour palier cette lacune, la mention de synonymes dans le corps des articles permet au lecteur d'aller chercher l'information géographique du sens en question sous l'article correspondant :

1. GOÛTER [...]. I. V. tr. [...] 2° Goûter, déguster un aliment ou une boisson, ou sans précisions [...]; *synon. agòta 2, asada 1°, degouster, éprouver 3°, essayer 5°*. [...]. II. V. intr. 1° Prendre le repas principal, généralement vers midi, dîner [...]; *synon. sous dîner 1, 2°* [...]. (GPSR VIII, 537b).

⁶ Pour *goûter*, l'isolement aréologique du sens “repas du soir” donné par quelques sources uniquement nous a amenée à considérer ce sens comme une nuance de celui de collation, et non comme un sens à part entière. Seule sa place dans la structure sémantique et la mention « par ext. » indique qu'il découle certainement du premier, selon le mécanisme de décalage des saisons précédemment énoncé pour *marinda*.

2. GOÛTER [...]. Le répertoire des termes désignant les repas présente une grande variation selon les endroits, les époques et les réalités domestiques; pour le repas principal (sens I, 1°), cf. synonym. sous dîner 1, 2°; pour le sens de «goûter» (sens I, 2°), les principaux types sont, outre la fam. de *goûter, café* 1, 4°, *marinda* 2 et fam. (Vd-G), *mi-vêprée* (N), *none* et fam. (N-J), *quatre-heures* (SR). (GPSR VIII, 540a).

Ce principe de renvois onomasiologiques permet ainsi au lecteur intéressé de rassembler la terminologie des repas, de la localiser et de reconstruire partiellement le système correspondant.

Plusieurs autres éléments pourraient être évoqués, mais les articles étant toujours organisés de sorte à reproduire le plus fidèlement possible les matériaux, aucune liste ne pourrait être exhaustive.

5. Conclusion

La variabilité et le caractère implicite du système des repas pour les témoins de l'enquête du début du XX^e siècle obligent le rédacteur d'un article du GPSR à retrouver un accès – même partiel – à la langue de chaque correspondant afin de tenter de comprendre la réalité sous-jacente aux réponses fournies. Il en résulte une multiplicité de systèmes linguistiques, partiellement divergents, dont le traitement lexicographique est rendu complexe par les différents glissements de certains repas que nous avons pu observer sur l'échelle temporelle ou leur duplication selon les activités contextuelles. Dans cette mise en forme lexicographique, la variation observée doit cependant être prise en compte : la vocation de l'entreprise du GPSR est en effet d'assurer la sauvegarde du patrimoine linguistique et culturel tout en participant à l'étude des langues romanes grâce à l'analyse des matériaux. Cependant, ce double but impose un double traitement, et la variation observée doit être à la fois réduite et décrite : il s'agit d'une part d'effectuer un regroupement conceptuel des matériaux sous des définitions communes et partiellement simplifiées afin de permettre leur comparaison et de les mettre en rapport avec le modèle du français de référence au niveau tant linguistique que référentiel ; d'autre part, il convient de proposer une mise en relief contextuelle par le biais d'exemples et d'informations encyclopédiques et linguistiques afin de conserver les caractéristiques de chaque patois et de chaque région.

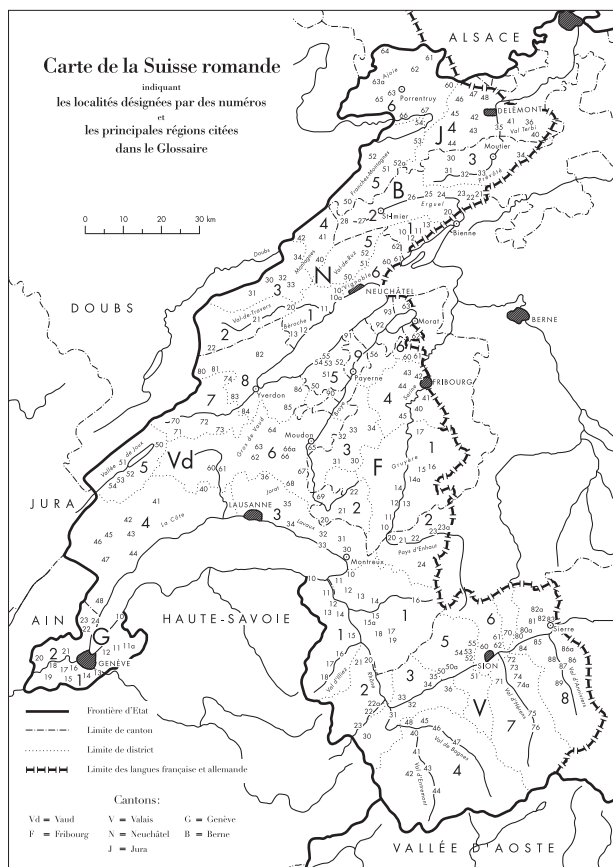
Université de Neuchâtel

Christel NISSILLE

Références bibliographiques

- Dauzat, Albert, 1940. « Déjeuner, dîner, souper du moyen âge à nos jours ». *Mélanges de philologie et d'histoire littéraire offerts à Edmond Huguet*, Paris, Boivin, 59-66.
- FEW = Wartburg, Walther von, 1922ss. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Suppl., Basel/Bonn/Leipzig.
- Gauchat, Louis, 1914. *GPSR, Notice historique*, *Bulletin du Glossaire*, XIII, 3-30.
- Goosse, André, 1989. « L'heure du dîner », *Bulletin de l'Académie royale de langue et littérature françaises* 67.
- GPSR = Gauchat, Louis/Jeanjaquet, Jules/Tappolet, Ernest, 1924ss. *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel/Paris.
- Herzog, Paul, 1916. *Die Bezeichnungen der täglichen Mahlzeiten in den romanischen Sprachen und Dialekten, Eine onomasiologische Untersuchung*, thèse, Zürich.
- Höfler, Manfred, 1968. « Déjeuner-dîner-souper », *ZrP* 84, 301-308.
- Odin, Louise, 1910. *Glossaire du patois de Blonay*, Lausanne, Bridel.

Annexe 1 (GPSR VI, vi)



Annexe 2 (GPSR VIII, 537a-539a)

1. **GOÛTER**, *gòtā*, -ā, -ò, *go-* Vd 10* (*sens 1), 15a, 18*, 34*, 36*, 40*, 41*, 51*, 61*, 64*, 66*, 69*, 71*, 86*, 90*, 92*, 9 MAT*, V 12*, 1 Miex† († sens II), 30*, 50*, 50a*, F 14*, 1 *Rec. Corbaz**, N 31*, 3-4 H.E.F., 50*, 52*, 6 *Bibl.* 831*, *gò-* 30*, *gouò-* V 35 RODUIT, *gou-*, -*ou-* Vd 10†, 14†, 16 JA.†, 19†, 1 Forclaz†, 21†, 22†, 23a†, 24†, 31†, 32†, 35†, 36†, 67†, 69†, 80†, 90†, BR.†, DUM.†, V 12†, 13, 18†, 21†, 2 Evionnaz ZI.†, 54†, 5 Conth. BER.†, V BA.†, G 11, 14, 15 (-*ou-*), 17, 18, 20, F 10†, 12†, 13†, 14†, 15†, 17†, 1 Villarvolard DURAFFOUR†, 1 BOR.†, GE.†, H.E.F.†, 21†, 22†, 30†, 32 ALF†, 3 L'HOMME†, 45†, Autigny†, Chénens DURAFFOUR†, Treyvaux†, 51†, 54†, 56†, 5 H.E.F.†, *gòsā*, -ā, -ò, *go-* Vd 21*, 31*, V 71, F 12*, 1 Co.*, 3 L'HOMME*, 1-3 CURRAT*, 52, 53, *gou-* 1 *Gruy. ill.**. **Anc.** *gota* F 1521†, *goster* Vd 3 1548†, imparf. 3° p. *gouttoit* F 1 1618†; patois *goutā* Vd XVIII° s. *Bibl.* 1153†, *gohar* F 1 XVIII° s. PYTHON*, *gouta* G XVIII° s. *Rocati†*, prés. 1° p. *gofo* F 1 XVIII° s. PYTHON*. — ZI. III, VII; H.E.F. *Frib.* 142, *Neuch.* 15; Co., DIETRICH, DURAFFOUR, JA. et AFS, mat. ms.; PIER. 271, 286; ALF 385.

|| I. V. tr. 1° Percevoir les saveurs par le sens du goût (Vd Broye MAT.). 2° Goûter, déguster un aliment ou une boisson, ou sans précisions (Vd passim, V Trient, Leytr., Cham., Hérém., G Choul., Cert., Dard., F Gruy. et Broye spor., N Cern.-Pég., Mont. H.E.F., Val., Dombz.); synonym. *agòta* 2, *asadā* 1°, *dégouter*, *éprouver* 3°, *essayer* 5°. *Fêrè gòtā*, faire g. (Vd Month.). *Vaita vai koumun fā lo difisilo! n'a pa l'èr dè vòlgai lo pîrè gòtā dao bè dai dun*, regarde donc comme il fait le difficile! il n'a pas l'air de vouloir le g. même du bout des dents (Vd Penth.). *Foudrèi gòsā la sapa pò vèra sa l'è pròou kouëtè*, il faudrait g. la soupe pour savoir si elle est assez cuite (Vd Blon.). || En parlant du vin (Vd spor., G Choul., Troin., Aire-la-V., Dard., F Hte-Glâne L'HOMME, N Cern.-Pég., Brév., Vign. *Bibl.* 831). *Gòtā lou vin*, déguster le vin (N Cern.-Pég.). *Vin aveqè nò gòtā hlyao vin*, viens avec nous g. ces vins (Vd Penth.). *Ai vò dza gòtā daou nòvi?* avez-vous déjà dégusté du vin nouveau? (Vd Const.). *Et l'avant to do ce se | qué gottiray 6 bosses* [cf. *bòsè* 1°], ils avaient tous deux si soif qu'ils goûtaient six tonneaux (N Vign. *Bibl.* 831). || Suivi de *de*. Manger ou boire qch. pour la première fois ou en petite quantité (F Gruy.): *Bato la man a ma fata, li balyo a gòsā | dè chta bouna gòtā pò mè fèrè amā*, je mets la main à ma besace, lui donne à g. de cette bonne eau-de-vie pour me faire aimer (*Rom.* IV, 208). 3° Fig. 1. Éprouver avec plaisir une sensation, une émotion (F Gruy. XVIII° s.): *Gohar la duhiaur d'on répoüs agréabls*, savourer la douceur d'un repos agréable (PYTHON, *Bucol.* 6d. MORATEL, 29). 2. Loc. a) *In-n'avai gòtā*, avoir fait ses premières expériences sexuelles, avoir perdu sa virginité (Vd Pailly; var. Vd Sassel, N Cern.-Pég.). *L'ò-n è djè gètā*, il en a déjà goûté (N Cern.-Pég.). b) *È-n'avae gòtè dè*, être excédé par, ne plus supporter (V Ardon): *Y'è-n i gòtè dè yui*, je ne veux plus avoir à faire à lui (DELALOYE, 61).

II. V. intr. 1° Prendre le repas principal, généralement vers midi, dîner (Vd Leys., Orm., Forclaz, P. d'E. passim, Blon., Corsier, Month., Vuillens, Aubers., Sassel, BR., DUM., V Torg., Champ., G Choul., Bern., Aire-

la-V., F passim; anc. G; fr. rég. Vd Blon.); synonym. sous *dîner* 1, 2°. « Leur commande de se trouver sur la besogne à quatre heures de matin et qu'ilz y dejeuner et goustent » (G 1570. *Sources droit*, III, 288). « Quant aux charretiers et serviteurs de ceans, ... qu'ilz soient de retour à une heure après midi pour le plus tard... et après avoir gousté qu'ils aient à charrier hors la ville le fumier qui sera fait aux estables » (G 1607. Ib. 525). *Léz ôtro yâdzo, on dināv a quat âurè, on gōutāv a midzga, on pātīgōutāv* [cf. ci-dessous III] *a katr âur è on sapāvo la né*, « autrefois, on dinait à huit heures, on goûtait à midi, on petit-goûtait à quatre heures et on soupait le soir » (Vd Blon.). *Du tà dè fēnâdzo* [cf. *fanage* 1°], *on gōutè pşā chovā a dyiz çarè tyè a midzōr*, pendant les foins, on dine plus souvent à dix heures qu'à midi (Vd Leys.). *Aèn ivèr, on gōut a mizèr*, en hiver, on dine à midi (G Aire-la-V.). *Chin fā kà Bòtōyon l a gōutā lè, marindā lè, è kà chè rapèrtchi pīro ou firabō* [cf. *firōb* 2°], cela fait que B. a diné là, soupé là, et qu'il est rentré seulement à la fermeture des auberges (ib. *Alm. cathol.* SR, 1957, 67). *Chè ch'irè tari avō* [cf. *aval* 2°] *kontra l'Ôtāl dè Vêla pò gōutā. Irè dza pachā midzga kan l è intrā*, il s'est dirigé vers l'Hôtel de Ville pour dîner. Il était déjà passé midi quand il est entré (F Treyvaux. *Novi botyè*, 33). *Du kà* [cf. *dès* II, 2°] *ly è rētsō, kà gōutè dou yâdzo*, puisqu'il est riche, qu'il dine deux fois (F Gru.). *Chè vōj i bin gōutā, i vōj è dēfīndu dè roungy l'apēti a hou k'aravon*, si vous avez bien diné, il vous est défendu de couper l'appétit à ceux qui arrivent (F Hte-Glâne. L'HOMME, 148). « *Quan to fu fay, cela granda assanblayé | qu'avai ita ce matin tant troblayé | le cœur contant sacon pret le parti | d'alla gouta de bin bonna apēti* », quand tout fut fait, cette grande assemblée, qui avait été ce matin-là si troublée, prit le parti, le cœur content, d'aller dîner de bien bon appétit (G XVIII° s. MUSSARD, *Rocati*, p. 30). *Vinyidè gōutā*, venez dîner (F Month.). « Item, sera tenu ledit jour donner à desjeuner, ou à goustier aux compagnons » (G 1563. *Sources droit*, III, 147). *Tā n'ari ran a gōutā*, tu n'auras rien à dîner (F Font). Loc. et loc. fig. *Va vi kriyā* [cf. *crier* 4°] *gōutā lè fēnyā*, va donc appeler les faneurs pour le dîner (F Roche); cf. ci-dessous 2°. *Gōutā pēr kao* [cf. *cœur* 7°], se passer de dîner (F Domp.). Autre ex. anc. sous *déjeuner* 1, 1°. || Au réfl. Prendre le repas principal (Vd Ross. HEN., F Roche, Joux), se servir à ce repas (Vd Leys.). *Gouta tè*, sers-toi à dîner (Vd Leys.). *Mè chu bin gōutō*, j'ai bien diné (F Joux). *Nò nò chin gayā* [cf. *gaillard* III, 2° 6] *bin gōutā vā la tānta Māri*, nous nous sommes gobergés chez tante Marie (F Roche). *Tré frō du cha fāta on lōrdo gujinyon* [cf. *gouzanyon*] *dè pan è chē bātē a chē gōutā*, il tire de sa poche un gros quignon de pain et se met à dîner (ib. *Alm. cathol.* SR, 1954, 57). || Transitiu. *Tyè à sou gōutā vyè?* qu'as-tu diné aujourd'hui? (F Gr.-de-V.). *Nò gōutèrin ôtchey* [qch.] *pā vuto vyè*, nous dînerons un peu plus tôt aujourd'hui (F Roche). 2° Prendre une collation. 1. Se restaurer (F Gruy. BOR.): *Kan mōdon dou vōlādzo | dè mōiēta è dè pan, pò gōutā mè d'on yâdzo | lo bicha* [cf. *bissac* 1°] *ly è garni*, quand ils quittent le village, de petits fromages et de pain,

pour se restaurer plus d'une fois, leur petit sac est garni (*Gruy. ill.* III, 46). **2.** Goûter, prendre un léger repas dans l'après-midi (Vd Villen., Fren., Blon., Corsier, Oron, Rovr., V Vouv., Miex, Véross., Éviornaz, Aven, Conth. BER., V BA., F Crés.; Vd XVIII^e s., F 1521). «Digner et *gota* le jour de la Sainte Croix» (F 1521. *Comptes Hauterive*. AC). *Lyôdîna rêpon rin, travêchè l'ôsô yô l'êj ômo goutâvan in lou tinyin lê koussê*, Claudine ne répond rien, traverse la maison où les hommes mangeaient en se tenant les côtes (F Crés. Tobi, *Mêhlyon*, 57). Loc. *Kriyâ goutâ*, appeler pour g. (F Roche vx); cf. ci-dessus 1^o fin. || Au refl. *Vô fô vô goutâ*, «il vous faut vous goûter» (Vd Blon.). *Gôûta té bin, l'êiy a grantin tank ôou né*, «goûte-toi bien, il y a longtemps jusqu'au soir» (ib.). || Par ext. Prendre le repas du soir (fr. rég. Vd Bex AFS, Payerne BLANC, N PIER.). «Viens goûter avec nous» (fr. rég. Vd Payerne BLANC). **3^o** Prendre un repas, sans autres précisions (anc.). «*Goustant* une fois en un joril pres de sa maison» (F 1677. *Livre noir*, XVI. AC). Autre ex. anc. sous *goûter* 2, 1, 4^e. || Au refl. Même sens (F Grandv.; anc. F). «Au poille dernier ou le depposant se *gout-toit*» (F Pont-en-Ogoz 1618. *Corresp. Bailliages*. AC).

III. Composé.

— **petit-goûter** Vd 31; *pêtigoutâ*, -â, *gôû-* Vd 31, 32, 35, 36, 69, *piti-* F 12, 1 Bor., *pêti-* 32. || V. intr. Goûter, prendre un léger repas, entre le dîner et le souper. *Vinjdê pîtigoutâ*, venez goûter (F Vill-s-M.). *Fô alâ pêtigoutâ*, il faut aller goûter (Vd Blon.). «*Lô lê trâove tote lê quatro dein lo pâilo que petit-goutâvant avoué dau café et dau séré*», je les trouve toutes les quatre dans la chambre, prenant le goûter avec du café et du séré (Vd Sav. *Cont.* 1910, 43). «... *On grand rodzo que petit-goutâve quasu avoué lê boune parole âo régent*», un grand roux qui goûtait pratiquement avec les bonnes paroles du régent (ib. 1921, 41). Autre ex. ci-dessus II, 1^o. || Transitiv. «*Lo bon Dieu vo baillâi... prau bllesson* [cf. *blyesson* 1^o] *po voutrê dîna, prau tomma à pêtigoutâ*», le bon Dieu vous a donné en suffisance des poires sauvages pour votre dîner, des tommes à goûter (ib. 1904, 1).

Dérivé: *goutatchê* (-accare) V 21, prendre un léger repas, entre le dîner et le souper.

Aux sens I, 2^o et 3^o, du lat. *gūstare*; au sens II, la plupart de nos formes semblent être empruntées ou, en tout cas, avoir subi l'influence du fr.; FEW, IV, 340a-b, 341a, 341b n. 7. Dans la majorité des localités, seul l'un ou l'autre sens est attesté (cf. var. phon. et synonym.; voir encore *goûter* 2 hist.). À Vd Villen., Month., Oron, Sassel et V Vouv., il y a opposition entre une forme en *gô-* de sens I et une forme en *gou-* de sens II. À Vd Ross., Blon. et dans F Sud spor., la même distribution sémantique est (aussi) opérée au niveau de l'alternance *-t/-s*. Pour le fr. rég., PIER. mentionne une différence de prononciation entre «goûter à six heures» et «goutter d'un mets, du vin». Pour l'organisation du répertoire des termes désignant les repas ainsi que l'heure et la composition de ces derniers, cf. *goûter* 2 hist. — Cf. les suiv., *agôty* 2, *degouster*, *goûte-*.

Nsl.